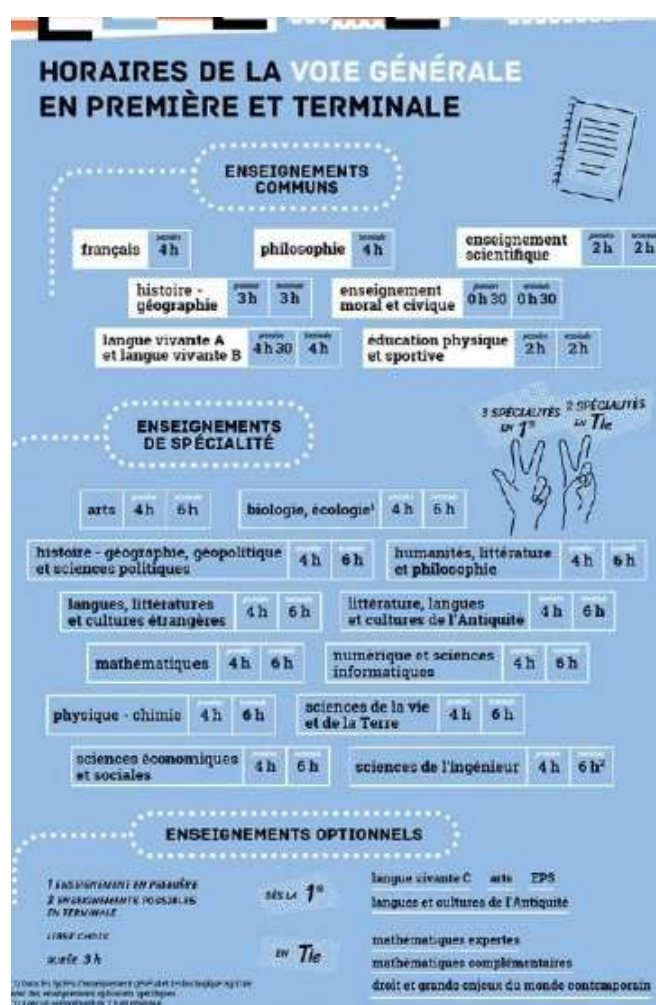


92 % des lycées publics proposeront au moins 7 spécialités (MEN)

3-4 minutes

Alors qu'aujourd'hui, 84 % des lycées publics offrent les trois séries du baccalauréat général (L, S et ES), à la rentrée 2019, 92 % des lycées publics proposeront au moins 7 enseignements de spécialité, assure le ministère de l'Éducation nationale le 3 février 2019. "Nous avons implanté certains enseignements de spécialité dans les lycées les plus défavorisés pour leur donner des atouts supplémentaires", explique le ministre Jean-Michel Blanquer dans une interview au Journal du dimanche, le 3 février 2019.



Ministère de l'Éducation nationale / DR

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé plusieurs chiffres pour la rentrée 2019 en lycée, dans un communiqué de presse du 3 février 2019. Ainsi, 92 % des lycées publics proposeront au moins 7 enseignements de spécialité. C'est alors qu'aujourd'hui, précise le ministère, seuls 84 % des lycées publics offrent les trois séries du baccalauréat général (L, S et ES).

"Nous avons implanté certains enseignements de spécialité dans les lycées les plus défavorisés, fréquemment en banlieue ou en milieu rural, pour leur donner des atouts supplémentaires", explique le ministre Jean-Michel Blanquer dans une interview au *Journal du dimanche*, le 3 février 2019.

Plus précisément, la spécialité "numérique et sciences informatiques" sera proposée dans 53 % des établissements publics. La spécialité "arts" - qui comprend arts plastiques, cinéma-audiovisuel, dans, histoire des arts, musique, théâtre arts du cirque

- sera offerte dans 44 % des lycées publics. L'enseignement de spécialité LCA sera proposé dans 24 % des lycées publics et 74 % proposeront l'option LCA.

Dans le *JDD*, Jean-Michel Blanquer a affirmé que chaque lycéen de la voie générale "aura le choix entre une vingtaine ou une trentaine de combinaisons".

Le ministère indique que l'Onisep proposera, courant février, une "carte unifiée des enseignements de spécialité".

Objectif un EPLEI par académie

Dans son interview au *JDD*, le 3 février, 2019, Jean-Michel Blanquer explique qu'il "serait bien d'avoir au moins un EPLEI par académie et d'en implanter dans des territoires qui ont besoin de renforcer leur attractivité". En outre, dans la lignée d'un amendement adopté par la commission de l'Assemblée nationale lors de l'examen du projet de loi ([lire sur AEF](#)), le ministre "s'engage à ce que les EPLEI soient mixtes".